

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'ADEME ÎLE-DE-FRANCE ACCOMPAGNE LES ENTREPRISES DANS LEUR TRANSITION ÉCOLOGIQUE

*Un bilan 2022 remarquable et une année 2023 ambitieuse
pour accompagner les entreprises*

Paris, 9 mai 2023 – L'ADEME Île-de-France (Agence de la Transition Écologique) revient sur l'année 2022 et présente aujourd'hui de **nombreux projets d'entreprises** et leurs résultats, ainsi que son ambition pour les entreprises franciliennes en **2023**, pour bâtir une véritable communauté dans la transition écologique et énergétique sur le territoire.

L'ADEME Île-De-France a en particulier pour mission de **guider les entreprises à travers l'évolution de leurs modèles, l'éco-conception ou la décarbonation de leurs activités**. Pour accroître son impact, l'ambition de l'ADEME Île-de-France est donc d'**accélérer l'implication des entreprises en améliorant la lisibilité de ses dispositifs** et de **renforcer la présence de l'agence sur le terrain**.

o QUELQUES CHIFFRES CLÉS

- o **340** entreprises accompagnées par l'ADEME Île-de-France, pour un montant d'aides apportées de **18,70 Millions d'€**
- o **133** entreprises Parisiennes accompagnées par l'ADEME Île-de-France, pour un montant d'aides de **1,93 Millions d'€**
- o **94,5 Millions d'€** d'aides accordées à **15** projets en Île-de-France dans le cadre du programme France 2030

Jérémie Almosni, Directeur régional de l'ADEME Île-de-France souligne : "Réussir la transition écologique de notre territoire passera par une plus forte implication de l'ADEME Île-de-France auprès des entreprises. Cette mobilisation s'appuie sur une meilleure lisibilité de nos dispositifs et un renforcement de notre présence auprès de nos partenaires sur le terrain comme les chambres consulaires, organisations professionnelles et les acteurs institutionnels, et notamment la Région."

L'ADEME Île-de-France : une offre adaptée aux entreprises franciliennes

L'ADEME île-de-France soutient les entreprises dans leur démarche environnementale, quelle que soit leur activité, en leur apportant des **outils concrets ainsi que des financements adaptés à leurs besoins**, tels que des **dispositifs d'aides permanents** ou des **appels à projets** limités dans le temps.

Le **plan national France 2030** a également permis à l'ADEME de financer à date **15** projets en Île-de-France pour un montant de **94,5 Millions d'€** : **40 Millions d'€** pour 5 projets d'hydrogène

décarboné, **7,9 Millions d'€** pour 1 projet de développement d'une filière de production française de carburants aéronautiques durables et **44,7 Millions d'€** ont été accordés à 9 projets de digitalisation et de décarbonation du transport. Des projets sont également en cours de contractualisation sur les volets "Décarbonation de l'industrie" et "Ville durable et Bâtiment innovant".

Forte de ses **1,3 millions d'entreprises** de toutes tailles, **l'Île-de-France** représente **un tiers de la richesse créée en France**. Finance, services, industrie, tourisme, santé, logistique, construction : en termes d'innovation, le **potentiel** de l'Île-De-France est majeur. La région concentre **40% des dépenses intérieures de recherche & développement** et **26,5% des effectifs universitaires nationaux**.

Afin d'engager durablement les entreprises dans la transition écologique, l'ADEME active des **partenariats** avec des organismes et fédérations bien installés dans le paysage économique afin de multiplier les portes d'entrées pour accéder aux fonds de l'ADEME.

La Bpifrance (**banque publique d'investissement française**), en tant que nouveau partenaire exclusif en 2023, a pour ambition commune avec l'ADEME Île-De-France d'aider à plus grande échelle les entreprises. Ce partenariat, permettant de combiner l'expertise de l'ADEME avec le porte-à-porte de masse de Bpifrance, va permettre le déploiement d'actions à grands moyens auprès des entreprises régionales. Avec l'objectif d'obtenir **2 000 accompagnements de PME et ETI sur l'année 2023** ainsi que des subventions vertes, la direction régionale se positionne comme un véritable agrégateur de la transition écologique auprès des entreprises de son territoire.

Jallil Yaker, Directeur régional du réseau Île-de-France et Outre-Mer de la BPI : *"Notre partenariat s'appuie sur l'expertise de l'ADEME et la force du réseau Bpifrance avec pour mission d'accompagner les entreprises dans leur transition énergétique et environnementale et ainsi servir l'avenir."*

En parallèle, **l'ADEME Île-de-France** travaille avec d'autres partenaires tels que la Chambre des Métiers et de l'Artisanat, ou encore la Chambre de Commerce et d'Industrie. Pour poursuivre cette dynamique et changer d'échelle, la direction régionale a construit une nouvelle stratégie à destination des entreprises.

Une stratégie concrète élaborée pour les entreprises en 2023

L'ADEME Île-de-France a révisé sa feuille de route à destination des entreprises afin de mettre en œuvre une stratégie d'accompagnement sur 2023. L'objectif premier est de susciter chez les acteurs économiques du territoire l'adhésion et les prises de décisions en faveur de la transition écologique. Aussi, **2 axes** sont à privilégier pour cette mise en place :

Le **premier axe** est de **capter plus d'entreprises** dans les dispositifs de l'ADEME et de ses partenaires. Il s'agit de repenser l'approche avec les relais et partenaires au bénéfice d'une collaboration renforcée, en accédant aux entreprises par les territoires et en structurant l'offre ADEME dans l'ensemble de ses thématiques. Pour ce faire, et via le plan d'investissement gouvernemental France 2030, l'ADEME propose une action démultipliée et plusieurs **stratégies d'accélération** nationale : décarbonation de l'industrie, développement des Énergies Renouvelables, construction durable,

développement de l'hydrogène vert ou encore de la biomasse. Une stratégie représentant **3,5 milliards d'euros sur l'année 2023**, qui vise à développer la compétitivité industrielle et les technologies du monde de demain.

À titre d'exemple, l'appel à projets "**décarbonation de l'industrie - Décarb Ind**" a pour objectif de diminuer les émissions de gaz à effet de serre (GES) des sites industriels via les thématiques suivantes : efficacité énergétique, modification des mix énergétique et matière, captage, valorisation et stockage du carbone. Ce dispositif s'adresse à tout site industriel et à des projets permettant une réduction d'émissions de GES supérieure à 1 000 tCO₂eq par an à iso-production au périmètre de l'entreprise industrielle concernée. L'objectif de réduction des émissions de GES de l'industrie défini par la Stratégie Nationale Bas Carbone est de -35 % entre 2015 et 2030, ce qui nécessite a minima une baisse des émissions de l'industrie de 81 MtCO₂eq par an en 2015 à 53 MtCO₂eq par an à horizon 2030. En plus de favoriser les investissements dans des secteurs et filières moteurs de la transition écologique, l'ADEME Île-de-France consacre 5 milliards d'euros aux projets de décarbonation des sites industriels. Pour plus d'informations, consulter ce [lien](#).

Le **second axe** est de **développer les approches par filières**. Cela se traduit par le renforcement de **l'appui aux éco-entreprises et à l'ESS**. Parmi les **secteurs prioritaires** en émergence en adéquation avec la récente Stratégie Régionale de Développement Économique d'Innovation et d'Internationalisation, la direction régionale intègre dans son plan d'action les **filières du BTP, du plastique, du textile et du tourisme**.

Ces axes permettent d'établir une **stratégie partenariale** qui s'appuie sur un tissu d'acteurs franciliens bien en place. Cela va ainsi permettre à la direction régionale d'étendre ses domaines d'intervention sur les **filières en émergence telles que les énergies renouvelables, la renaturation, l'économie circulaire, ou encore la mobilité**. Forte de ces nouveaux partenaires, l'ADEME Île-de-France va pouvoir renforcer son ancrage territorial, notamment sur les zones les moins denses, et cibler davantage les entreprises de petites tailles.

Les défis de l'Île-de-France sont nombreux et vont permettre de renouer avec le dynamisme économique afin de lutter, entre autres, contre le dérèglement climatique. Parmi ceux-ci, 4 défis prioritaires régionaux sont à prendre en compte :

Endiguer les migrations hors d'Île-de-France. Le territoire francilien rencontre de grandes difficultés pour retenir ses talents (investisseurs, entrepreneurs, jeunes diplômés, actifs qualifiés). L'amélioration de la qualité de vie francilienne et la revitalisation des communes périphériques sont nécessaires pour endiguer ce phénomène.

Réduire les inégalités sociales et territoriales. Les déséquilibres entre le cœur d'agglomération et les communes périphériques sont majeurs, tant sur le plan des transports et du logement, que de la santé et de la sécurité. Leur résorption est d'autant plus d'actualité que les inégalités et la pauvreté ont gagné du terrain à l'occasion de la crise du Covid-19.

Renouer avec le dynamisme économique, en dépit d'un contexte incertain et agité. La crise du COVID-19 a ébranlé certains fleurons franciliens comme l'aéronautique, le tourisme, l'événementiel

ou encore le commerce. L'activité et l'emploi industriels ont également beaucoup baissé sur la dernière décennie, impactant de fait l'autonomie (nationale et régionale) en matière de production de biens et services. Le contexte, économique et géopolitique, est aujourd'hui incertain.

Faire face et lutter contre le dérèglement climatique. Parmi les défis majeurs, il s'agit notamment d'accroître la résilience de l'économie francilienne et de favoriser la sobriété dans la consommation du foncier, tout en préservant les entreprises et les activités économiques.

L'ADEME EN BREF

À l'ADEME - l'Agence de la transition écologique -, nous sommes résolument engagés dans la lutte contre le réchauffement climatique et la dégradation des ressources.

Sur tous les fronts, nous mobilisons les citoyens, les acteurs économiques et les territoires, leur donnons les moyens de progresser vers une société économe en ressources, plus sobre en carbone, plus juste et harmonieuse.

Dans tous les domaines - énergie, économie circulaire, alimentation, mobilité, qualité de l'air, adaptation au changement climatique, sols...

Sites web : <https://www.ademe.fr/direction-regionale/ile-de-france/>
<https://agirpoulatransition.ademe.fr/>
https://twitter.com/ademe_IDF

Contact presse

Agence Look Sharp

Léa Petit & Léna Derudder

06 89 02 04 49 / 06 12 83 31 66

ademe-idf@looksharp.fr